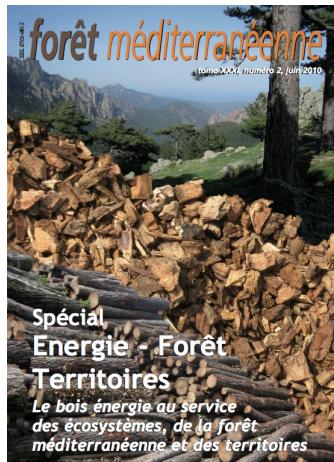


Le bois énergie au service de la forêt méditerranéenne

L'association Forêt Méditerranéenne vient de publier, dans le numéro de juin de sa revue, les comptes rendus de la série de journées « Energie - Forêt - Territoires » organisées en 2009. Comment le bois énergie peut-il servir les écosystèmes, la forêt méditerranéenne et les territoires ?



Une opportunité. C'est ainsi que l'association Forêt Méditerranéenne a titré son colloque final, aboutissement de quatre séminaires préparatoires sur le thème du bois énergie en forêt méditerranéenne : "Le bois énergie : une opportunité pour les écosystèmes, la forêt et les territoires".

Oui, mais c'est une opportunité à saisir "sous conditions".

En effet, les séminaires préalables organisés sur le sujet, ont voulu faire le tour de la question du bois énergie : on y a abordé les aspects technologiques à Oppède (Vaucluse), les conséquences écologiques à La Môle (Var), on a étudié le cas particulier de la filière corse à Corte et, enfin, les questions économiques et territoriales à Alès (Gard).

Ce riche travail préparatoire a permis de prendre le recul nécessaire pour mieux appréhender ce sujet très à la mode, mais souvent perçu de manière trop sectorielle.

Ainsi, si l'on se situe sur le terrain écologique, bien que les conséquences d'une plus grande exploitation de la forêt pour le bois énergie, ne semblent pas, pour l'instant, avoir d'incidences néfastes sur le milieu, des études complémentaires restent à mener, comme l'ont estimé les représentants du WWF ou de France Nature Environnement. Le bois énergie peut être un plus pour la défense des forêts contre l'incendie, mais pour les écosystèmes en général, tout dépend de comment il est récolté puis brûlé.

Sur le plan technologique, la taille des chaufferies est un élément clé de l'approvisionnement, or en région méditerranéenne, n'existent pour l'instant que des petites et moyennes chaufferies. Les professionnels du chauffage ont "découvert" que le bois énergie était avant tout une ressource, issue d'une forêt gérée et appartenant à un propriétaire ! Les propriétaires gestionnaires ont quant à eux compris que la plaquette forestière n'était qu'un combustible parmi d'autres, soumis à la loi du marché.

Ainsi, les différents regards portés sur la question se sont croisés.

Jean de Montgolfier en a saisi l'enjeu majeur lors de sa conclusion : "*c'est finalement sur le plan territorial que l'opportunité sera la plus grande*". Effectivement, le bois énergie apparaît souvent comme l'élément structurant d'un projet territorial. Du moins s'il est porté par une volonté politique forte.

Nous espérons que les actes de nos journées, que nous publions dans ce numéro, participeront à forger cette volonté.

Denise Afxantidis

Forêt Méditerranéenne, Tome XXXI, n°2, juin 2010

140 pages, format 21X29,7 cm , couverture couleur, intérieur noir et blanc, 20 euros (frais de port compris)

Disponible auprès de Forêt Méditerranéenne 14 rue Louis Astouin 13002 Marseille

Tél. : 04 91 56 06 91 Fax : 04 91 91 93 97 Mél : contact@foret-mediterraneenne.org

Internet : www.foret-mediterraneenne.org